



CLASSEMENTS NUMÉRIQUES

REMARQUES :

Au plus on monte dans les classements, au plus il faut de points. Il est plus facile de monter E4 lorsqu'on est E6 que de monter C0 lorsqu'on est C2.

Les classements commencent respectivement à 125 & 80 points pour éviter de commencer à 0. Il y a deux raisons à cela : éviter qu'un joueur dise qu'il est classé « 0 » mais également laisser l'ouverture pour la création de nouveaux classements.

Une numérotation sera calculée pour les classements A, B0, B2, B4, B6.



Equivalence des classements Messieurs

Classement	Écart	Points
A	20 places	N° 1 à 20
B0	55 places	N° 21 à 75
B2	150 places	N° 76 à 225
B4	250 places	N° 226 à 475
B6	425 places	N° 476 à 900
C0	150 points	1575 pts à N° 901
C2	150 points	1425 pts à 1574 pts
C4	150 points	1275 pts à 1424 pts
C6	150 points	1125 pts à 1274 pts
D0	125 points	1000 pts à 1124 pts
D2	125 points	875 pts à 999 pts
D4	125 points	750 pts à 874 pts
D6	125 points	625 pts à 749 pts
E0	125 points	500 pts à 624 pts
E2	125 points	375 pts à 499 pts
E4	125 points	250 pts à 374 pts
E6	125 points	125 pts à 249 pts
NC	25 points	100 pts à 124 pts ou 15% de victoire

Equivalence des classements Dames

Classement	Écart	Points
A	15 places	N° 1 à 15
B0	20 places	N° 16 à 35
B2	20 places	N° 36 à 55
B4	30 places	N° 56 à 85
B6	35 places	N° 86 à 120
C0	100 points	745 pts à N° 121
C2	100 points	645 pts à 744 pts
C4	100 points	545 pts à 644 pts
C6	100 points	445 pts à 544 pts
D0	80 points	365 pts à 444 pts
D2	80 points	285 pts à 364 pts
D4	80 points	205 pts à 284 pts
D6	80 points	125 pts à 204 pts
NC	25 points	100 pts à 124 pts ou 15% de victoire

EXEMPLE :

Deux joueurs ayant 2000 points et 1900 points se jouent lors d'une rencontre.

La différence entre les deux joueurs est donc de 100 points.

Dans le tableau, on peut voir que le résultat attendu (victoire du joueur ayant 2000 points) est à 6 et que le résultat inattendu (victoire du joueur ayant 1900 points) est à 16.

- Si le joueur ayant 2000 points gagne, il engrangera 6 points tandis que le joueur ayant 1900 points se verra retirer 4,8 points (80% de 6 points), Attention, seulement 50% lors des Tournois !!!
- Si le joueur ayant 1900 points gagne, il engrangera 16 points tandis que le joueur ayant 2000 points se verra retirer 12,8 points (80% de 16 points). Attention, seulement 50% lors des Tournois !!!

Il faudra ensuite multiplier ce résultat par le coefficient définit pour obtenir les points finaux gagnés ou perdus.

NB : les points (classements numériques) des joueurs utilisés pour les calculs de la rencontre sont ceux du début de la compétition.

Exemple : en interclubs, si un joueur commence la rencontre avec 2000 points, les autres matchs se calculeront aussi sur 2000 points et non pas sur >2000 si il gagne et <2000 si il perd des matchs lors de cette rencontre.

Table des points

Différence de points	Résultat attendu	Résultat inattendu
0 -25	9	10
26 - 50	8	12
51 - 75	7	14
76 - 100	6	16
101 - 150	5	18
151 - 200	4	20
201 - 250	3	24
251 - 300	2	28
301 - 400	1	32
+401	0	40

TOURNOIS		
ID	Coef.	Compétitions
R1	2.5	Tableau final des Championnats de Belgique A
R2	2.2	Poules des Championnats de Belgique A Coupe de Belgique (1/2 finale et finale) Championnats A et l'AFTT
R3	1.5	Championnats BCDE de l'AFTT Championnats de Belgique - Jeunes - Vétérants - BCDE Tournoi Série A (Série A) Coupe de Belgique (jusque 1/4 finale)
R4	1.2	Tournoi Série A (BCDE-NC) Championnats provinciaux - Jeunes - Vétérants - BCDE Top 12 jeunes Critérium National Jeunes
R5	1	Tournoi Série B & C
R9	0.65	Tournoi vétérans (hors critérium, etc...)

INTERCLUBS		
ID	Coef.	Compétitions
R2	2.2	SuperDivision
R5	1	Nationale 1 Nationale 2
R6	0.95	Nationale 3 IWB Landelijk
R7	0.9	Provinciale 1
R8	0.85	Autres provinciales
R9	0.65	Interclubs vétérans

Un coefficient R10 à 0.35 est mis a disposition des provinces pour toutes les compétitions qu'ils considèrent comme promotionnelles.

TOURNOIS		
ID	Coef.	Compétitions
R1	2.5	Tableau final des Championnats de Belgique A
R2	2.2	Poules des Championnats de Belgique A
R3	1.5	Championnats A de l'AFTT Coupe de Belgique (1/2 finale et finale) Championnats de Belgique - Jeunes - Aînées - BCD Tournoi Série A (Série A)
R4	1.2	Championnats BCDE de l'AFTT Coupe de Belgique (jusque 1/4 finale) Tournoi Série A (BCD-NC) Championnats provinciaux - Jeunes - Aînées - BCD Top 12 jeunes Critérium National Jeunes
R5	1	Tournoi Série B & C
R9	0.65	Tournoi vétérans (hors critérium, etc...)

INTERCLUBS		
ID	Coef.	Compétitions
R3	1.5	SuperDivision
R4	1.2	Nationale 1
R5	1	Nationale 2
R6	0.95	Nationale 3 IWB Landelijk
R7	0.9	Provinciale 1
R8	0.85	Autres provinciales
R9	0.65	Interclubs vétérans

Un coefficient R10 à 0.35 est mis a disposition des provinces pour toutes les compétitions qu'ils considèrent comme promotionnelles.

RÈGLEMENTATION DU CLASSEMENT NUMÉRIQUE POUR LA SAISON 2025 - 2026

Pour améliorer l'équité et la stabilité du classement, nous avons apporté des modifications majeures pour la saison 2025-2026. Ces changements visent à rendre plus justes les acceptations de réclamations, corriger le problème de la dérive et encadrer les réclamations à mi-saison.

1. Réclamations mi-saison :

Le système harmonisé de réclamations de classement à mi-saison est désormais pleinement en application pour toutes les provinces.

Les joueurs peuvent introduire une demande de réévaluation via leur Espace Personnel (EP) jusqu'au 1er décembre 2025. Cette demande repose uniquement sur les points réellement accumulés : il ne s'agit pas de réclamer un classement précis, mais d'obtenir une évaluation automatique et objective.

Les calculs seront effectués après les résultats de la 11^e journée, et la publication officielle des reclassements interviendra uniquement après la période d'appel, afin de garantir une communication claire et centralisée. Les joueurs et clubs concernés seront avertis via leur Espace Personnel.

Principes de reclassement à mi-saison

- Joueurs ayant posé une réclamation
 - a. Le joueur doit impérativement figurer dans le ranking correspondant (aucune tolérance).
 - b. Il doit atteindre un écart minimum de deux classements pour que sa demande soit acceptée.
- Joueurs inactifs
 - a. Les joueurs inactifs la saison précédente ou au 1er janvier peuvent être reclassés si l'écart est d'au moins deux classements.
 - b. Le reclassement est rétroactif et les points sont ajustés au 1er juillet (modification des points).
- Reclassement automatique (+3 classements)
 - a. Tout joueur présentant une différence de trois classements ou plus est automatiquement reclassé, sans qu'aucune demande ne soit nécessaire.

Gestion des appels

- Joueurs ayant introduit une réclamation
 - Un appel est accepté uniquement si une erreur dans le ranking est identifiée et que cette erreur justifie un reclassement.
- Joueurs inactifs
 - Les appels sont systématiquement refusés.
- Joueurs reclassés automatiquement (+3 classements)
 - Les appels ne seront acceptés que dans les cas suivants :
 - Qualification aux Championnats de Belgique,
 - Cas exceptionnels dûment justifiés et acceptés par la Commission Francophone des Classements + le Responsable Provincial.

2. Les points des inactifs :

Les joueurs inactifs perdront un forfait de 45 points, même si leurs points sont inférieurs au classement.

3. Répartition de la gestion des réclamations :

La latitude provinciale dans le traitement des réclamations, introduites lors de la saison 2024-2025, reste d'actualité pour la saison 2025-2026.

- Cette latitude, limitée à 15 points, permet une meilleure harmonisation entre les provinces.
- Responsabilités des provinces :
 - Chaque province reste responsable du traitement des cas situés dans cette marge de 15 points.
 - Elle peut accepter ou refuser une réclamation dans ce cadre, en tenant compte du contexte sportif et des éléments à disposition (évolution du joueur, résultats, etc.).
 - Les autres réclamations sont gérées par l'AFTT.
- Toute réclamation d'un NC vers le classement E6 (ou NC vers D6 pour les dames) sera acceptée..

4. Barrages et tours finaux :

La gestion des barrages et tours finaux est encadrée avec des règles spécifiques pour ne pas mettre en difficulté les clubs.

Avant la publication des nouveaux classements :

- Tous les matchs de barrage et de tour final disputés avant la publication officielle des classements seront comptabilisés.
- Ils seront regroupés sous l'intitulé « Barrages et Tours finaux », avec comme date de référence celle de la publication des classements.
- Le total des points obtenus sur l'ensemble de ces matchs sera analysé :
 - Si le total est positif → il sera ajouté comme bonus dans le calcul du nouveau classement.
 - Si le total est négatif → il sera ramené à zéro (aucun malus).

Après la publication des nouveaux classements :

- Tous les matchs joués après l'octroi des classements seront regroupés sous la date du 30 juin.
- Ces résultats ne modifieront pas le classement de la saison en cours, mais seront comptabilisés comme bonus pour la saison 26-27.

5. Vétérans :

Des écarts de traitement entre provinces ont été constatés concernant les compétitions vétérans, certaines leur attribuant un coefficient équivalent à l'interclubs Messieurs/Dames, d'autres un coefficient très faible. Pour harmoniser l'impact au classement, un coefficient spécifique de 0.65 est désormais appliqué à toutes les compétitions vétérans, que ce soit en tournois ou interclubs, dès la saison 2025-2026.

Dérive

Dérive début 2025-2026 : **15 points**

Cette dérive sera appliquée après l'octroi des nouveaux classements.

Comment : la somme totale des points en début de saison sera soustraite au total des points en fin de saison. Ce chiffre sera divisé par le nombre d'affiliés afin d'obtenir la somme qui sera soustraite à chaque joueur.

Fin de saison

Les matchs de barrages et les tournois qui ont lieu après le TOP12 ne seront pas pris en considération pour le calcul du classement de la saison en cours, mais seront ajoutés en bonus au 1^{er} juillet de la saison suivante. Ces points bonus ne pourront être que positifs, aucun point ne sera donc retiré.

